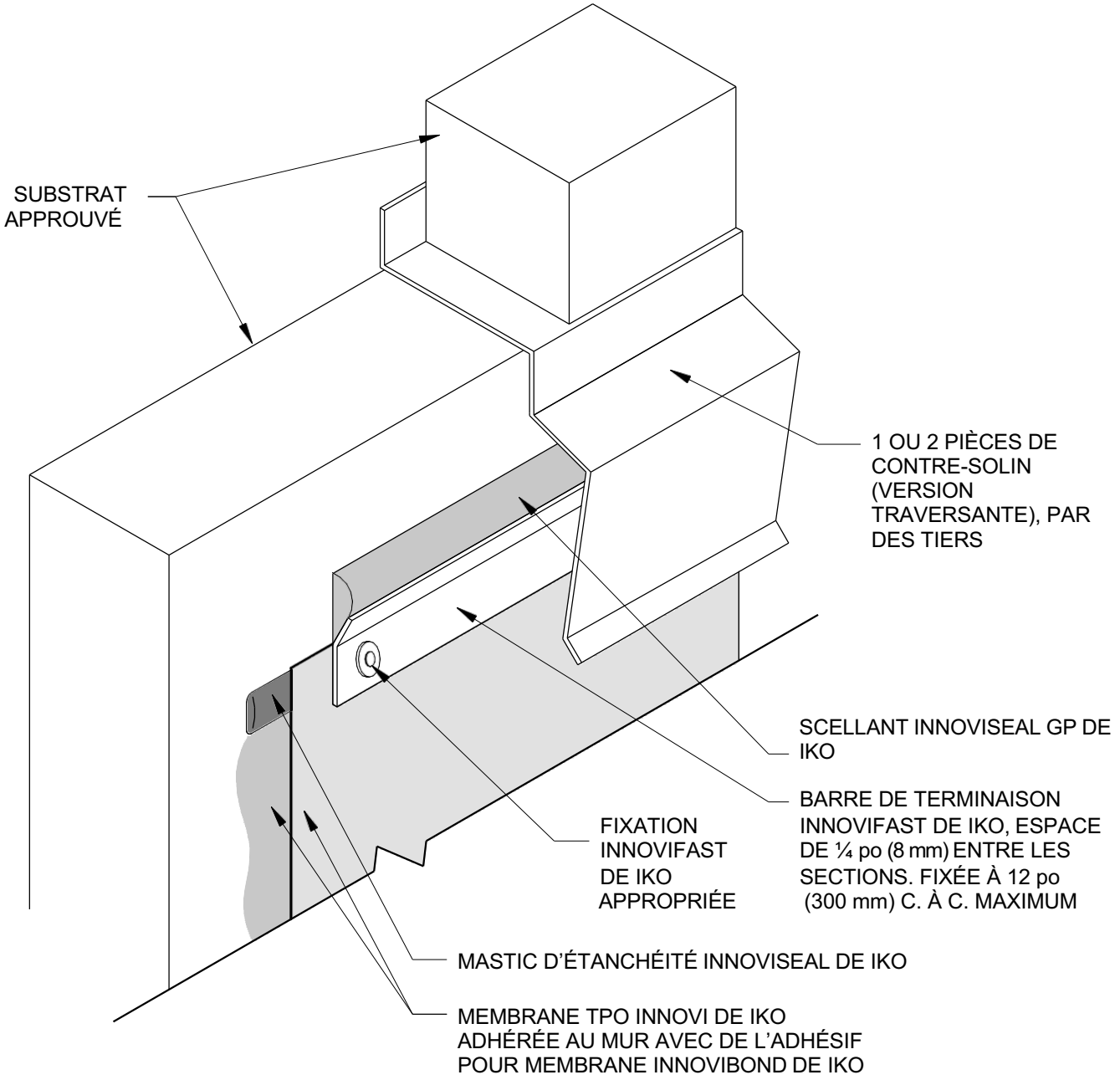



NOTES :

1. CONSULTER IKO.COM/COMM POUR OBTENIR LES INFORMATIONS D'INSTALLATION LES PLUS RÉCENTES.
2. TOUS LES TRAVAUX DE MENUISERIE OU DE FERBLANTERIE DOIVENT ÊTRE CONÇUS ET RÉALISÉS CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES DES NORMES LOCALES OU AUX SPÉCIFICATIONS DU PROJET. CES ÉLÉMENTS DOIVENT ÊTRE EXAMINÉS ET APPROUVÉS PAR UN PROFESSIONNEL DE LA CONCEPTION AGRÉÉ. IKO DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ CONCERNANT L'INSTALLATION DES ÉLÉMENTS ASSOCIÉS OU LES DOMMAGES CAUSÉS AU SYSTÈME DE TOITURE EN RAISON D'UNE INSTALLATION DÉFECTUEUSE.
3. LA BARRE DE TERMINAISON DOIT ÊTRE COUPÉE AU NIVEAU DES COINS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS. NE PAS LA PLIER DANS LES COINS.
4. LA BARRE DE TERMINAISON DOIT ÊTRE POSÉE À UNE DISTANCE MAXIMALE DE 1 po (25 mm) DE L'EXTRÉMITÉ DE CHAQUE SECTION.
5. LE CONTRE-SOLIN MÉTALLIQUE DOIT ÊTRE EN ACIER PRÉFINI DE CALIBRE 24 OU EN ALUMINIUM D'UNE ÉPAISSEUR MINIMALE DE 0,032 po (0,81 mm).
6. TOUS LES PRODUITS D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CALFEUTRAGE DOIVENT ÊTRE INSPECTÉS ET ENTRETENUS PÉRIODIQUEMENT PAR LE PROPRIÉTAIRE DU BÂTIMENT PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VIE DE LA TOITURE.
7. LA HAUTEUR MINIMALE DU SOLIN EST DE 8 po (203 mm) AU-DESSUS DE LA SURFACE DE LA TOITURE.
8. LES TRAVAUX DE FERBLANTERIE DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS ACTUELLES DE LA SMACNA.

| Titre : ARRÊT DE LA MEMBRANE AVEC BARRE DE FIXATION ET CONTRE-SOLIN TRAVERSANT LE MUR | Numéro de détail : T-T-4 |
|---|---|
| Date de pub. : 01/08/2025 | Durée maximale de la garantie : 30 ans |
| Pas à l'échelle | |

IKO COMMERCIALE® Spécifiez en toute Confiance. INNOVI™ TPO